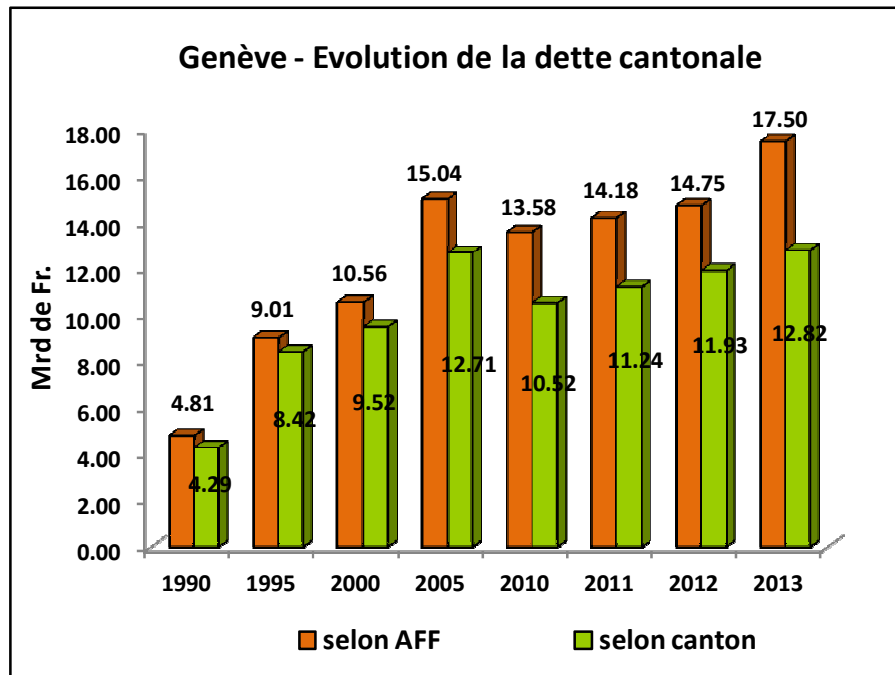


## GENÈVE FINANCES PUBLIQUES

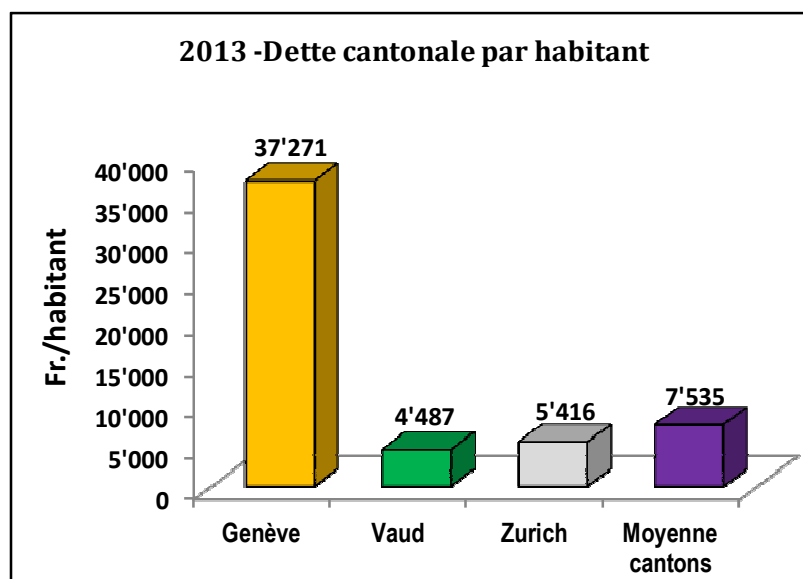
### DONNÉES DE 2013, LA DERNIÈRE ANNÉE DE DONNÉES PUBLIÉES À CETTE DATE PAR L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES FINANCES

L'Administration Fédérale des Finances (AFF) et Genève diffèrent sur le montant de la dette du canton. L'AFF inclut toute la dette, alors que Genève ne considère que les emprunts auprès des banques.

A noter que cette différence a passé de 3.2 Mrd en 2012 à 4.7 Mrd en 2013. Ce qui laisse supposer que les autorités ont cherché à minimiser le montant officiel de la dette en augmentant de 1.5 Mrd les comptes débiteurs du canton auprès d'autres créiteurs que les banques.

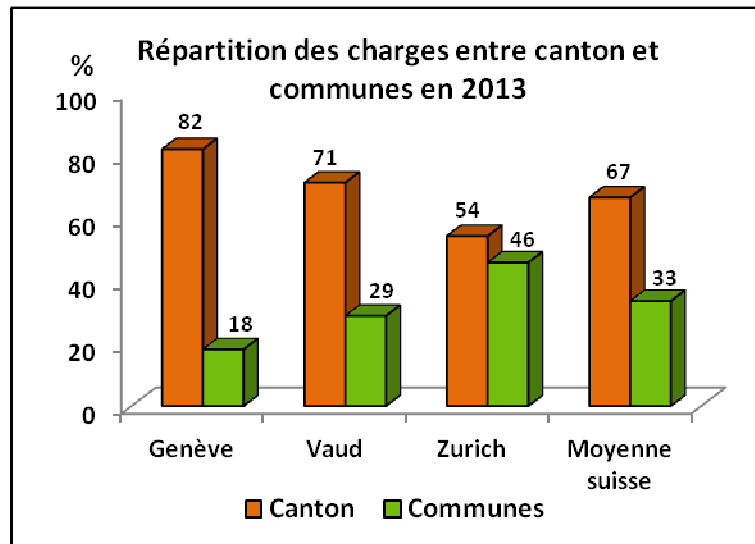


Le graphique suivant compare la dette par habitant de Genève canton avec celles des cantons de Vaud, Zurich et la moyenne des cantons. Elle est à Genève 5 fois la moyenne des cantons, 7 fois celle de Zurich et 8 fois celle de Vaud.

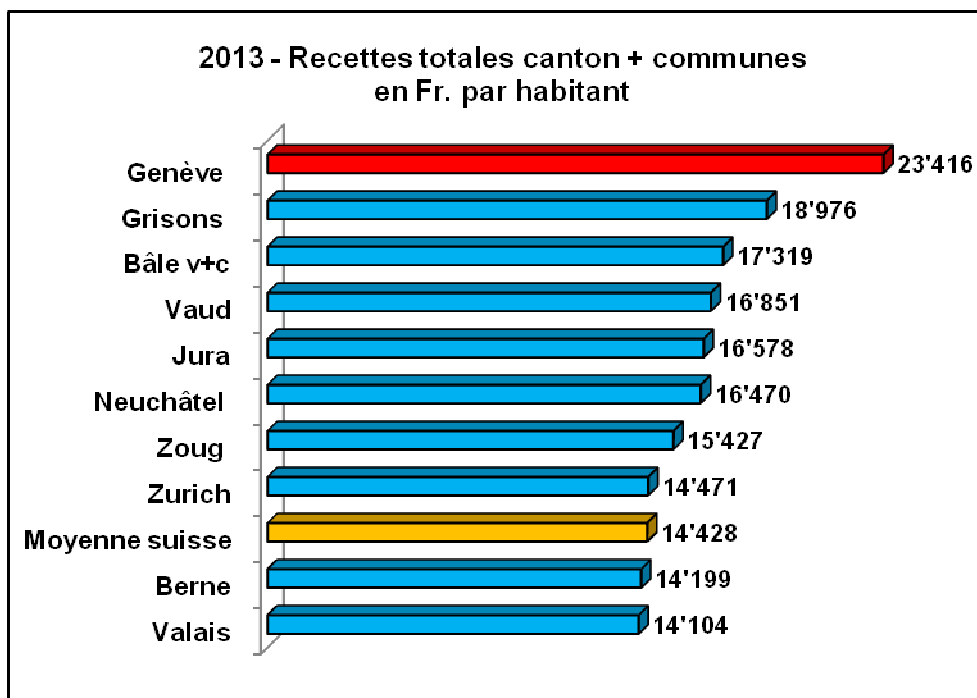


Pour une comparaison valable des finances publiques avec le reste de la Suisse il faut prendre en compte le cumul des tâches cantonales et communales. Car la répartition des tâches entre canton et communes varie fortement d'un canton à l'autre.

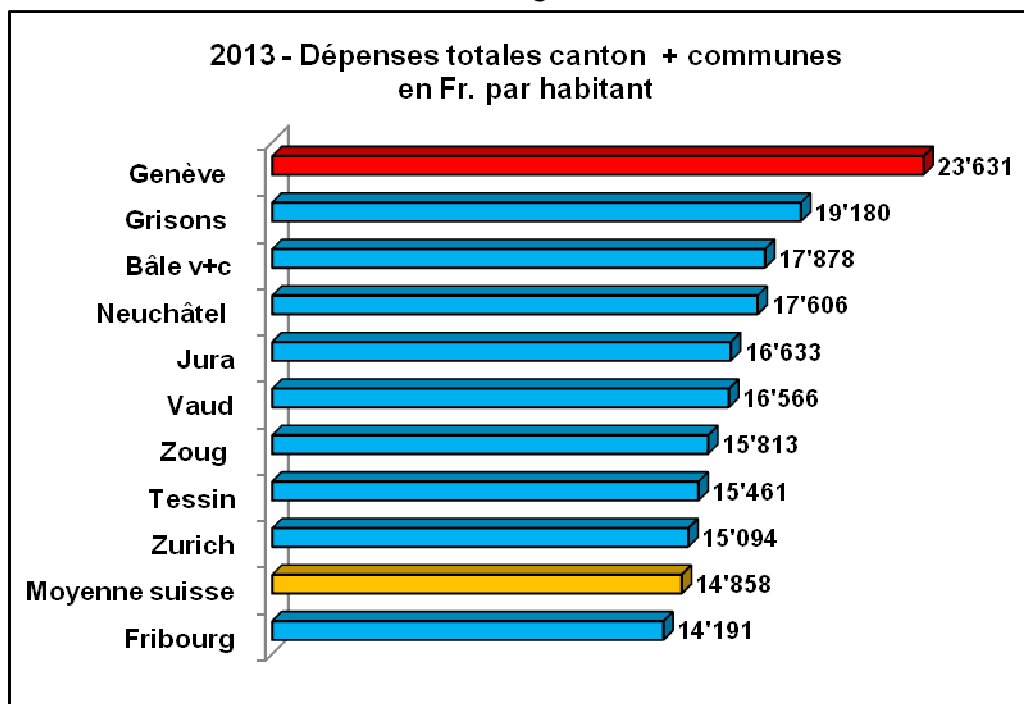
Ainsi à Genève le canton prend en charge 82% des tâches publiques, alors que les autres cantons ne prennent en moyenne que 67 % de ces tâches. Le canton de Zurich n'en prend même que 54 %.



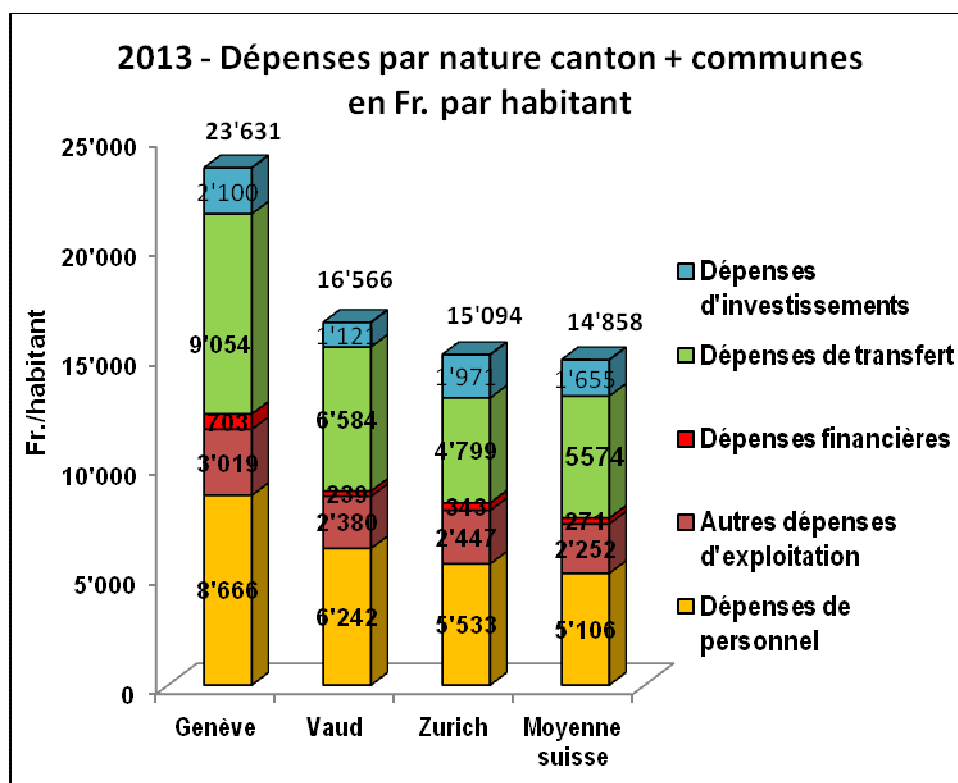
Les deux graphiques suivants présentent les 10 cantons ayant les recettes et les charges publiques les plus élevées. Le premier montre que Genève (canton + communes) a les recettes par habitant les plus élevées de tous les cantons suisses.



Le second montre que Genève a aussi les dépenses par habitant les plus élevées de Suisse. Elles égalent pratiquement ses recettes: 23'631 Fr. pour 23'416 Fr. de recettes.



Le graphique suivant analyse ces dépenses et les compare avec Vaud, Zurich et la moyenne des cantons. On constate que pour chaque nature de dépense, Genève a les montants les plus élevés. Pour tous les cantons, les charges de transfert sont les plus importantes. Elles sont suivies par les charges de personnel.



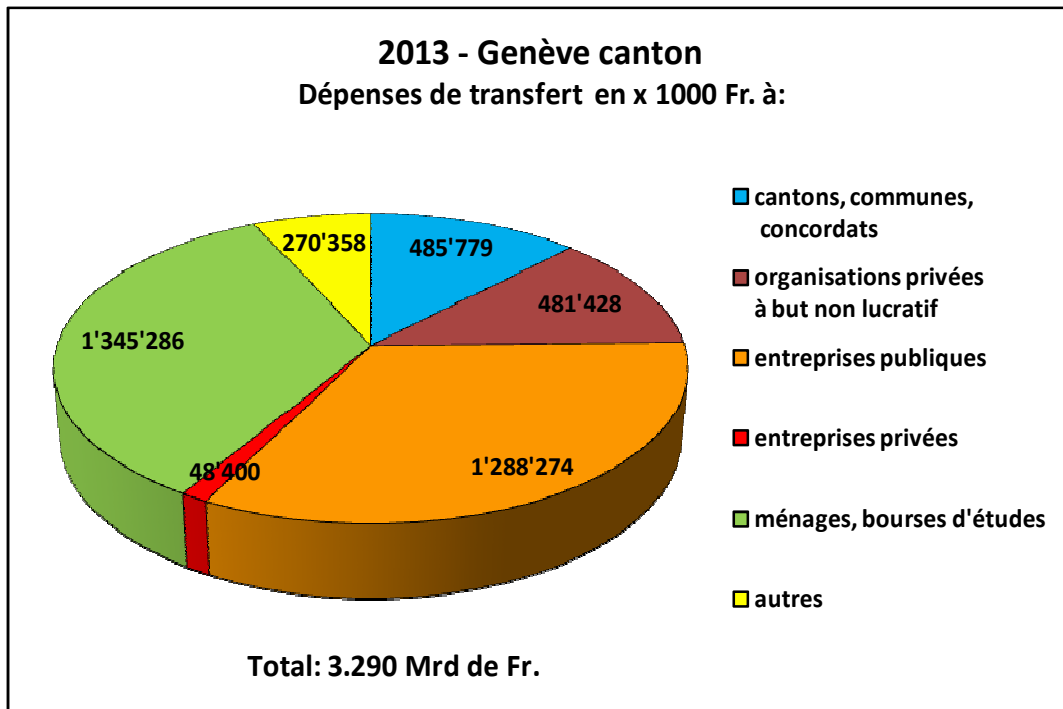
Nous allons analyser ces deux natures de charges pour Genève canton seul.

Les charges de transfert comprennent notamment les contributions et les subventions dont la plus grande part revient aux entreprises publiques, le bénéficiaire principal étant l'hôpital cantonal. Cette subvention était auparavant comprise dans les dépenses de l'administration cantonale et son personnel était compté dans le personnel employé par le canton. Depuis 2008, afin d'harmoniser la situation, tous les hôpitaux cantonaux sont considérés comme des entités indépendantes dont les déficits sont supportés par les cantons qui les classent comme subventions.

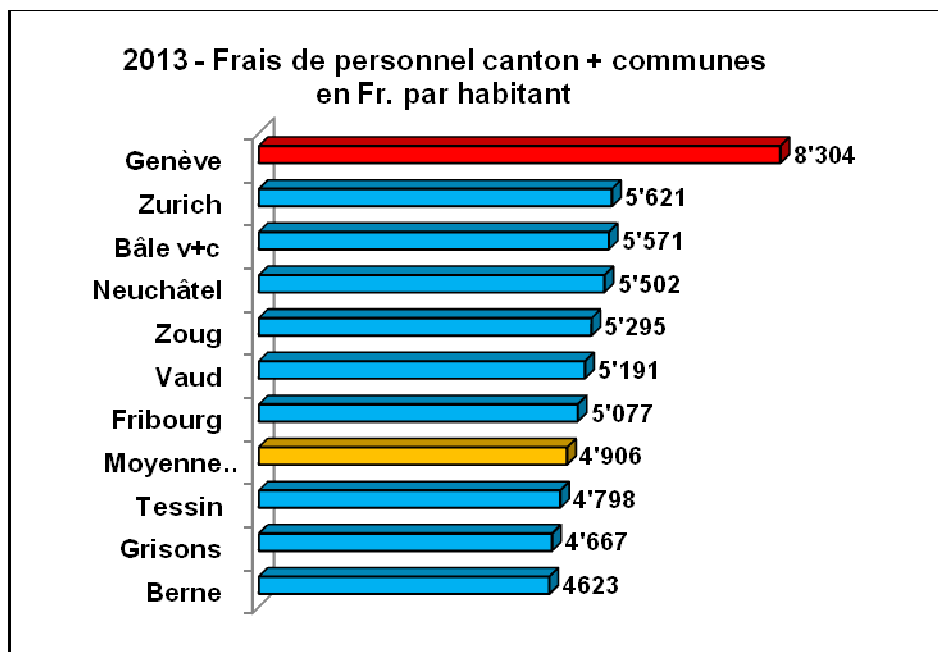
A noter que par habitant, les contributions genevoises aux entreprises publiques, aux ménages et aux organisations à but non lucratif sont les plus élevées de Suisse. Genève paraît donc être de loin le canton le plus social de Suisse.

Nous n'avons pas les compétences pour juger du bien-fondé de ces dépenses. Cela incombe à nos élus politiques.

Détail intéressant: le total des subventions à l'étranger de tous les cantons suisses est de 290 mio de Fr. dont 216 mio, soit 74%, sont fournis par Genève.



Après les charges de transfert, les charges les plus importantes sont celles de personnel. Le graphique ci-dessous montre qu'avec 8304 Fr. par habitant elles dépassent de 3398 Fr. la moyenne suisse, de 3113 Fr. le canton de Vaud et de 2683 Fr. le canton de Zurich qui a les charges les plus élevées après Genève.



Le graphique ci-dessous montre l'économie théorique annuelle obtenue par Genève si sa charge de personnel par habitant équivalait à celle de Zurich, Vaud ou la moyenne des cantons.

